

17 novembre 2014

Original: anglais

(14-6684) Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

- 1. Membre notifiant: <u>UNION EUROPÉENNE</u>
 Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
- 2. Organisme responsable: Commission européenne

Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:

Commission européenne

Point d'information de l'UE sur les OTC

Fax: +(32) 2 299 80 43

Courrier électronique: <u>eu-tbt@ec.europa.eu</u>
Site Web: <u>http://ec.europa.eu/enterprise/tbt/</u>

- 3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
- 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Denrées alimentaires
- 5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: Draft Commission Regulation Authorising a Health Claim Made on Foods, Other Than Those Referring to the Reduction of Disease Risk and to Children's Development and Health and Amending Regulation (EU) No 432/2012 (Projet de règlement de la Commission concernant l'autorisation d'une allégation de santé portant sur les denrées alimentaires, autre que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ou au développement et à la santé des enfants et modifiant le règlement (UE) n° 432/2012), 4 pages + Annexe de 2 pages, en anglais
- 6. Teneur: Le projet de règlement de la Commission notifié concerne l'autorisation d'une allégation de santé portant sur les denrées alimentaires, autre que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ou au développement et à la santé des enfants, conformément à l'article 18, paragraphe 4 et à l'article 19 du règlement (CE) n° 1924/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires.
- 7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: La mesure proposée consiste en un règlement de la Commission concernant l'autorisation d'une allégation de santé portant sur les denrées alimentaires et modifiant le règlement UE de la Commission n° 432/2012, visée au point 6 ci-dessus, ayant été évaluée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et qui remplit les conditions énoncées dans le règlement (CE) n° 1924/2006.

8. Document pertinents:

• Règlement (CE) n° 1924/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires.

http://eur-

lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:404:0009:0025:FR:PDF

Règlement (UE) n° 432/2012 de la Commission du 16 mai 2012 établissant une liste des allégations de santé autorisées portant sur les denrées alimentaires, autres que celles faisant référence à la réduction du risque de maladie ainsi qu'au développement et à la santé infantiles (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) - JO L 136, 25.05.2012, pages 1 à 40

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?gid=1415720800240&uri=CELEX:32012R0432

9. Date projetée pour l'adoption: Février 2015

Date projetée pour l'entrée en vigueur: 20 jours à compter de la publication au Journal officiel de l'UE (approximativement un mois après adoption).

- 10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à partir de la notification
- 11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

Commission européenne Point d'information de l'UE sur les OTC

Fax: + (32) 2 299 80 43

Courrier électronique: eu-tbt@ec.europa.eu

Texte accessible via le site Web de l'UE sur les OTC: http://ec.europa.eu/enterprise/tbt/

http://members.wto.org/crnattachments/2014/tbt/EEC/14_5101_00_e.pdf http://members.wto.org/crnattachments/2014/tbt/EEC/14_5101_01_e.pdf